

*Étiquetage de l'essence*

plutôt porté à me demander s'il n'y aurait lieu d'examiner la question sous un autre angle. Plutôt que de demander aux compagnies, aux vendeurs, aux distributeurs d'essence d'indiquer à leurs postes de pompage la teneur en octane de l'essence qui est vendue et les diverses variétés qui sont offertes aux clients-consommateurs en général, je me demande si nous ne devrions pas voir à uniformiser l'essence. Il semble que l'entreprise privée, dans sa recherche constante de nouveaux produits ou plutôt de nouveaux clients, tend à diversifier la gamme de ses produits dans l'espoir de satisfaire à une exigence non existante, dans plusieurs cas, et qu'elle crée un appétit, un besoin, par la publicité, par la vente de nouveaux produits qui selon la publicité sont toujours les meilleurs offerts sur le marché.

Je ne suis pas convaincu du tout que toute cette gamme de produits, et dans le cas qui nous préoccupe, les diverses essences qui nous sont offertes possèdent réellement toutes les propriétés qu'on veut bien nous vendre. Je conduis une automobile depuis plus de 30 ans et j'ai utilisé les diverses marques, variétés et composantes que l'on nous offre, et je dois admettre, madame le président, que je n'ai pas constaté beaucoup de différence. Bien sûr, entre la catégorie «régulière», le «gaz jaune» qu'on appelle communément, et la catégorie rouge, la «super» qu'on nous vend, il y a une différence, mais y a-t-il réellement la différence qu'on indique? Existe-t-elle vraiment cette différence qu'on nous indique en fonction de la différence du prix?

Comme la plupart des conducteurs d'automobiles, j'ai fait certaines vérifications sur la consommation d'essence de mon automobile, alors que j'avais fait le plein avec la «super» à 6c., 9c. et quelquefois même 12c. le gallon plus cher que la «régulière», la «jaune». J'ai constaté évidemment que je faisais un plus gros millage au gallon avec la «super», mais pas en proportion de ce que je payais. Alors, je me suis dit que nous devrions plutôt, particulièrement en ce qui a trait aux moteurs qui sont utilisés dans les véhicules-automobiles, tendre à uniformiser la fabrication de ces moteurs, eu égard au carburant qu'ils doivent consommer.

● (1740)

On devrait exiger des fabricants d'automobiles et de moteurs que tous leurs moteurs consomment à toutes fins pratiques la même sorte d'essence. Cela aurait deux effets. Premièrement, est-ce que réellement il en coûte plus cher aux producteurs de produire divers types de moteurs ou de carburateurs, puisqu'en fait c'est beaucoup plus du carburateur dont il est question dans l'utilisation des diverses qualités d'essence que du moteur lui-même? Est-ce qu'à ce moment-là on ne présenterait pas plus une économie, une protection au consommateur en forçant les fabricants à ne fabriquer qu'un seul type de moteur qui n'utiliserait qu'une seule essence, qu'un seul carburant? Ne devrait-on pas aussi imposer au fabricant d'essence qu'il fabrique pour la consommation de l'automobiliste une seule sorte d'essence, qui soit uniforme?

A ce moment-là, je me pose la question: Est-ce qu'elle ne serait pas plus économique cette essence si les fabricants n'en fabriquaient qu'une sorte qui n'aurait qu'une seule et même teneur en octane, super ou non, mais qui n'aurait qu'un seul nom, qu'une seule qualité? Je pense qu'à ce moment-là, cette essence coûterait moins cher. Les installations que les raffineurs ont à mettre en place pour produire ces diverses qualités d'essence ne seraient pas nécessaires, et des économies en résulteraient peut-être. Je n'en suis pas certain, parce que je me demande si, entre

toutes ces diverses catégories d'essence, en fait, il n'y a pas beaucoup de différence. Pour moi, il n'y a pas tellement de différence entre ces diverses essences; la différence est beaucoup plus grande dans la publicité qu'on en fait que dans le produit réel.

Sur ce plan-là, je crois que les députés pourraient le recommander au gouvernement, on aurait beaucoup plus à gagner, je pense, à voir à uniformiser le produit, à limiter la diversification des produits et des noms et des qualificatifs qui sont donnés. On devrait plutôt tendre à éliminer ces choses qui en fait ne font que confondre le public consommateur en général. Il ne sait pas en fait, ce pauvre consommateur, ce qu'il achète, et très peu de gens connaissent et savent faire la distinction entre les diverses qualités d'essence. Je ne veux pas prétendre que nous, les hommes, sommes plus connaisseurs que les dames en cette matière, mais il est vrai qu'aujourd'hui les dames, en plus grand nombre, conduisent des automobiles. Elles doivent faire le plein d'essence.

Est-ce que ces dames peuvent apprécier vraiment la différence entre les carburants qu'on leur offre? Elles s'en remettent aux vendeurs, aux distributeurs et elles achètent ce qu'on leur recommande, sans voir de différence. Presque 30 p. 100 des personnes qui conduisent des automobiles aujourd'hui sont des femmes. Est-ce qu'on n'abuse pas totalement de ces personnes qui ne connaissent pas la technique, parce qu'on abuse déjà, dirais-je, à 90 p. 100 des hommes qui ne la connaissent pas davantage? Or, sur ce plan, je m'opposerais personnellement à ce que l'on fasse porter nos efforts dans le domaine que propose le député, je préférerais de beaucoup qu'on exige des fabricants d'essence d'une part et des fabricants des moteurs d'autre part, que l'on uniformise ces choses de façon qu'ils utilisent tous le même carburant et que l'on n'ait pas à payer pour ces divers carburants la publicité qui s'ensuit pour les faire connaître au consommateur, les vanter. Bien souvent on vante des choses qui n'existent pas.

C'est dans ce sens, je crois, que nous devrions orienter nos efforts, madame le président, et je conseillerais à mon collègue d'Ottawa-Ouest de présenter plutôt un projet de loi à la prochaine occasion pour qu'il oriente ses efforts et son énergie dans ce sens, et je le remercie à l'avance.

[Traduction]

**M. Joseph-Philippe Guay (Saint-Boniface):** Madame l'Orateur, je sais que le bill à l'étude vise à assurer que les consommateurs en ont pour leur argent quand ils achètent de l'essence. Je suis persuadé que c'est l'intention du député d'Ottawa-Ouest (M. Francis).

De nos jours, tout est soumis à l'inspection. Tous les aliments sont inspectés. Dans tout le pays, il y a des inspecteurs tant provinciaux que fédéraux. Lors de l'étude d'une question semblable en 1970, un ancien député de Calgary-Sud a dit que les sociétés pétrolières seraient probablement heureuses de se rendre à la suggestion du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et de comparaître devant un comité de la Chambre pour répondre aux questions des députés.

**L'Orateur suppléant (Mme Morin):** A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire étant terminée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h 45.)